

Compte-rendu de Marquage Piquetage

Numéro de consultation
2026082502478D

Date CR
22/09/2026

Informations du chantier

Référence interne : RAC-NOR-25-007238
Adresse du chantier : 12 BOULEVARD INDUSTRIEL, 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Nature des travaux : FOH, FOV, OTR, RBL, TER
Technique de travaux utilisés : FOD, PEL, MAN
Date de début du chantier : 14/09/2026 Date de fin du chantier : 12/12/2026

Contact

Exploitant de réseau
GRDF
Steve DELARUE
steve.delarue@grdf.fr

Contact

Contact

Entreprise de travaux
COQUART.EU
Thibault BAILLEUL
thibault.bailleul@coquart.eu
+33321032079

Contact

1) Réunion en phase :

- ☒ DICT
☐ DT-DICT conjointe
☐ DT

2) Nature des travaux :

Forage pour alimenter poste enedis

3) Technique(s) de travaux utilisée(s) :

Forage dirigée

4) L'entreprise a-t-elle précisé, lors du rendez-vous, la zone de terrassement par rapport à l'emprise déclarée dans le Guichet Unique ?

OUI
Commentaire : 1,50m de la mpc

5) Description de la zone concernée directement par le marquage-piquetage :

Traçage de la mpc et mpb

6) Motif du marquage- piquetage (V2)

- ☐ MPC avec tronçon initialement non en A (R1)
- ☐ MPC à haute caractéristique présente dans l'emprise (EDD)
- ☐ Zone de travaux avec accès difficile en cas d'intervention (R2)
- ☒ Travaux sans tranchée (R3)

⚠ En cas d'utilisation de techniques sans tranchée et dès lors qu'il y a croisement d'un ouvrage gaz (ou approche en tracé parallèle), les fiches du Guide Technique imposent de respecter des distances importantes entre l'outil et les ouvrages existants. Pour réduire ces distances, il est recommandé d'ouvrir au droit du réseau gaz pour en connaître le positionnement exact. La mise en place d'une plaque peut protéger la canalisation gaz lors de ces travaux. Voir les fiches du guide technique de type ST selon la technique utilisée dont couramment la fiche du Guide Technique de travaux ST-FOD pour les forages dirigés et les fiches ST-FUS1 et 2 pour les fusées.

- ☐ Zone sans plans (cartographie ponctuellement non exploitable)

Gaz combustible (transport ou distribution) et Hydrocarbures

Le marquage des ouvrages gaz est réalisé au sol en traçant l'axe présumé ou détecté de l'ouvrage ainsi que sa zone d'incertitude de part et d'autre marquée par des flèches (> | <) selon la classe de précision A ou B.

7) Pression :

Mpb pe 63 cl a et mpc ac 273 cl a

8) Matière :

PE et acier

9) Diamètre : 273 mm

Commentaire : Et 63 mm

10) Classe de précision en planimétrie :

- ☒ Classe A
- ☐ Classe B

11) Profondeur(s) : 80 cm

Les profondeurs mentionnées sur les plans sont données à titre indicatif pour tous les ouvrages construits avant le 1er juillet 2012, des encaissements ou des remblaiements ayant pu se produire depuis la pose des ouvrages.

Compte-rendu de Marquage Piquetage

Numéro de consultation
2026082502478D

Date CR
22/09/2026

12) Classe de précision en profondeur :

- ☒ Classe A
☐ Classe B

13) Le chantier :

- ☐ Nécessite un autre rendez-vous
- ☐ Nécessite une ou des localisation(s) avant le démarrage des travaux
- ☒ Ne nécessite pas d'autre rendez-vous ni de localisation avant le démarrage des travaux

Marquage-piquetage de(s) branchement(s) :

La profondeur des branchements varie depuis la profondeur du réseau auquel il est rattaché jusqu'à sa pénétration dans l'immeuble ou le coffret. Sauf mention contraire, la profondeur d'un branchement, sous un trottoir ou accotement, peut varier entre 20 et 60 cm et nécessite un terrassement prudent.

14) Nombre de marquage(s) avec incertitude de 2 x 0,5 m : 10

15) Nombre de marquage(s) avec incertitude de 2 x 1 m : 0

Attention : Les prises de branchements sont en moyenne à 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Rappels généraux :

- Les travaux projetés, se situant dans le fuseau d'incertitude de la canalisation gaz, doivent être conduits dans le respect des prescriptions et des recommandations du Guide Technique de travaux approuvé par arrêté, et prendre en compte les recommandations de l'exploitant formulées dans le récépissé de déclaration ;

- En cas d'utilisation de techniques sans tranchée et dès lors qu'il y a croisement d'un ouvrage gaz (ou approche en tracé parallèle), les fiches du Guide Technique imposent de respecter des distances importantes entre l'outil et les ouvrages existants. Pour réduire ces distances, il est recommandé d'ouvrir au droit du réseau gaz pour en connaître le positionnement exact. La mise en place d'une plaque peut protéger la canalisation gaz lors de ces travaux ;
- Des ouvrages gaz situés dans l'emprise des travaux sont susceptibles de ne pas être signalés par un dispositif avertisseur.

16) Commentaires/précisions :

Ras

17) Suites à donner au présent compte-rendu :

- ☐ Les travaux ne peuvent pas débiter. Un autre rendez-vous préalable est à prévoir avec GRDF
- ☒ Des emplacements de sondages ont été marqués au sol. Ils sont à réaliser avant le démarrage des travaux avec des techniques appropriées : camion aspirateur, approche manuelle
- ☒ Le marquage des ouvrages avec sa classe de précision est réalisé. L'entreprise de travaux reconnaît que les renseignements ainsi obtenus sont suffisants pour lui permettre d'exécuter les travaux en toute sécurité et est tenue de maintenir le marquage-piquetage
- ☒ L'entreprise s'engage à contacter GRDF pour une nouvelle réunion de chantier en cas modification des travaux prévus : agrandissement de la zone à terrasser, changement des techniques de terrassement en technique sans tranchée.
- ☒ L'entreprise s'engage à contacter GRDF si une différence notable est constatée sur la position des ouvrages gaz par rapport au marquage réalisé

En cas de **dommage sur un ouvrage gaz**, appeler les pompiers au 18 puis GRDF au **02 47 85 74 44**.

Compte-rendu de Marquage Piquetage

Numéro de consultation
2026082502478D

Date CR
22/09/2026

Signature

GRDF
Steve DELARUE



Date

22/09/2026

Signature

COQUART.EU
Thibault BAILLEUL



Date

22/09/2026

Signature

Date

Signature

Date







